

LA FRBTP REDOUTE L'ANNULATION DES CHANTIERS APRÈS LES ÉLECTIONS

Les nouveaux maires interpellés

La FRBTP tenait hier son assemblée générale. Alors que le secteur du BTP a vécu une année « noire » en 2013, un avertissement a été lancé aux nouveaux maires pour qu'ils ne remettent pas en cause les projets de leurs prédécesseurs. Plus spécifiquement dans le viseur : Jean-Paul Virapoullé à Saint-André.

8 % d'activité en moins, 155 entreprises et 1 255 emplois perdus, un effectif au plus bas depuis 2004, des ventes de ciment inférieures au niveau enregistré pendant les années 90...

Le président de la FRBTP, Bernard Siriex, l'a rappelé hier lors de l'assemblée générale de son organisation : 2013 a été une année « noire » pour le bâtiment et les travaux publics réunionnais.

Alors que le chantier de la nouvelle route du Littoral vient de démarrer et que les programmes de logements sociaux rattrapent le retard accumulé l'an passé, « l'activité est plus intense » en ce début d'année 2014. Bernard Siriex redoute néanmoins un « important trou d'air à compter de la fin du deuxième trimestre alors qu'on voyait le bout du tunnel ».

Un élément inquiète plus particulièrement le président de la FRBTP : les projets remis en cause suite aux dernières élections municipales.

Aucun n'était directement présent dans la salle pour entendre l'avertissement mais un message très clair a été adressé aux maires nouvellement élus suite au scrutin du 30 mars. « Il ne faut pas revivre le scénario des dernières élections ». Une allusion à l'annulation de grands chantiers tels que le Zénith et le Pôle océan à Saint-Denis ou la déviation du Tampon.

La « faute » de Virapoullé

« Pensez aux emplois de ceux qui vous ont élus », a lancé Bernard Siriex sans viser personne en particulier. Il s'est contenté de faire référence aux quatre projets suspendus au sort de l'écotaxe. Sans le citer (il l'avait fait dans nos colonnes avant-hier), il a aussi pointé du doigt la décision de Jean-Paul Virapoullé de revenir sur le TCSP (transport en commun en site propre) dans l'Est de l'île. Un

350M€ demandés en plus pour le BTP

L'heure est aux économies budgétaires à Paris mais la FRBTP ne désespère pas d'obtenir des sous pour le secteur du BTP.

En lien avec la Fedom, la Fédération réunionnaise du BTP a listé ce qui n'avait pas été dépensé dans le cadre du fonds exceptionnel d'investissement instauré par la Lodeom : 250 millions d'euros sur 500M€. Le souhait a été émis que cette part soit affectée au BTP. De la même manière, 100M€ d'économies réalisées par l'Etat en matière de défiscalisation pourraient être fléchées vers le secteur. Soit au total 350 millions d'euros sur cinq ans. Voilà pour le scénario idéal.

Alors que le Duflet Dom ne décolle toujours pas, il est urgent de « trouver un dispositif attractif dans le logement intermédiaire », indique Bernard Siriex, président de la FRBTP.

Pour relancer le logement social, la FRBTP demande au gouvernement de revenir sur



Didier Robert et le préfet ont côtoyé, hier, les professionnels du BTP. (Photo Emmanuel Grondin)

chantier de 100 millions d'euros pour les entreprises de BTP.

Le président de la Région a enfoncé le clou. « Il faut que chacun sache raison garder, a commenté Didier Robert devant les patrons du BTP. Revoir le tracé, pourquoi pas. Mais remettre en question ce grand chantier serait une faute ».

Pour Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics, présent hier à l'assemblée générale de la FRBTP au même titre que Didier Ridoret, président de la fédération française du bâtiment, la situation est d'autant plus problématique que « la baisse de la dotation de l'Etat aux collectivités locales entraîne un risque d'effondrement de l'investissement public ».

Réagissant aux moyens éventuels de remplacer l'écotaxe en cas de suppression, le préfet, Jean-Luc Marx, a indiqué qu'il n'y avait « pas de réponse simple et qu'il allait falloir de l'inventivité ».

Pour donner du travail aux entreprises locales, Bernard Siriex compte également sur la rénovation du parc social, « notre bouée de sauvetage ».

Partant du principe qu'un logement en rénovation crée 5

emplois, le président de la FRBTP a appelé les responsables politiques à avancer sur le sujet, notamment dans le cadre d'une étude qui vient d'être lancée sous l'égide de la cellule économique du BTP. Même appel sur la question des garanties d'emprunts des bailleurs sociaux...

réglée jusqu'à la fin de l'année mais pas encore pour 2015.

Alors que le nombre de logements sociaux mis en chantier est tombé à 2 700 contre 4 000 il y a deux ans, le BTP redoute de ne pas avoir tout à fait achevé sa descente aux enfers.

Cédric BOULLAND

La Fedom évoque un CICE « majoré » outre-mer

Le président de la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer), Jean-Pierre Philibert, a été reçu hier par la nouvelle ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin.

« L'entretien s'est déroulé dans une ambiance cordiale, explique à sa sortie le patron des patrons ultramarins. J'ai trouvé une ministre à l'écoute avec la volonté de prendre les problèmes à bras le corps ».

Trois jours après le discours de politique générale de Manuel Valls, sans pour autant s'engager de manière précise, la locataire de la rue Oudinot « ne conteste pas l'idée de décliner outre-mer un pacte de responsabilité supérieur à ce qui va être mis en place au niveau national », relate Jean-Pierre Philibert.

Selon le président de la Fedom, un travail va être mené concernant un « différentiel de compétitivité ». Une piste est d'ores et déjà privilégiée : un crédit d'impôt compétitivité (CICE) « majoré » outre-mer.

Pour les secteurs prioritaires de la zone franche d'activités

En 2014, le taux du CICE a été fixé au niveau national à 6 % de la masse salariale pour les salaires inférieurs à 2,5 Smic. Après avoir planché sur un passage à 8 % en 2015 et un élargissement du CICE au delà de 2,5 Smic, le nouveau gouvernement a finale-

ment privilégié une suppression totale des charges sociales au niveau du Smic. L'idée pourrait néanmoins être reprise outre-mer où l'accent serait mis sur les secteurs prioritaires de la zone franche d'activités. Dans le cas de La Réunion : l'agroalimentaire, les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables, l'environnement et le tourisme.

Le BTP, qui a beaucoup souffert ces derniers mois, pourrait également être privilégié. « Avant d'aller plus loin, il faut d'abord voir le coût du CICE outre-mer », confie Jean-Pierre Philibert. Les contreparties demandées aux patrons ont également été mises sur la table lors de l'entrevue. « Nous ne rechignerons pas mais nous ne pourrions pas nous engager en nombre d'emplois ».

Toujours selon le patron de la Fedom, George Pau-Langevin a fait part de son intention de venir « rapidement » à La Réunion. Il lui a notamment été demandé de suivre de près la candidature d'Energreen, projet 100 % local, à la réalisation de la future bio turbine à combustion de Saint-Pierre. La décision finale incombera néanmoins à la nouvelle ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, après proposition d'EDF et avis de la Commission de régulation de l'énergie.

C.B.



Jean-Pierre Philibert (au centre) a été reçu hier par George Pau-Langevin rue Oudinot.

BOUYGUES ET VINCI

Narayanan flingue les multinationales et la Région

Théophile Narayanan fustige la « dominance » de Bouygues et Vinci à La Réunion. Mais aussi l'attitude de la Région, qui répond par une plainte en diffamation.



Théophile Narayanan : « Les politiques ne donnent pas les moyens aux petits de grossir ». (photo Philippe Chan Cheung)

L'exemple a été cité hier pour étayer le raisonnement de Théophile Narayanan. L'une des entreprises dont il est actionnaire minoritaire (le principal étant Cyrille Rickmounie) a constitué un groupement pour réaliser les coffrages des acropodes de la future route du Littoral.

Après avoir remporté celui des tétrapodes, ce contrat en sous-traitance d'environ 4 millions d'euros lui a néanmoins échappé et aurait été remporté par une société étrangère. Une décision prise par le duo Bouygues-Vinci, attributaire du marché global.

« La fin des haricots quand ils veulent vous racheter »

Ces deux géants mondiaux, qui pèsent environ la moitié du chiffre d'affaires total du BTP réunionnais, sont dans le colimateur de Théophile Narayanan, administrateur de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises de bâtiment). Il dénonce la « dominance » et les « dégâts collatéraux que causent » Bouygues et Vinci à La Réunion. « Quand l'un des deux veut vous racheter, c'est la fin des haricots. Les banques ne vous parlent plus. Bientôt, on ne pourra plus manger, boire ou respirer. Il faudra passer par ces gens là ».

La Région est également ciblée par Théophile Narayanan. Il lui reproche de ne pas avoir rédigé le cahier de charges de la nouvelle route du Littoral de

manière à favoriser des entreprises locales, notamment en mettant en avant l'éloignement de La Réunion par rapport à l'Europe. Et d'ajouter : « un marché se gagne dans le cahier des charges, dans les conditions qui sont imposées ».

« Mieux rédiger le cahier des charges, ça veut dire quoi ? Si c'est dire que seuls les entrepreneurs réunionnais peuvent participer à l'exécution des travaux, c'est strictement interdit par le code des marchés publics », a réagi hier soir Dominique Fournel, vice-président de la Région, en charge de la nouvelle route du Littoral.

Alors que la pyramide inversée a signé un SBA avec plusieurs organisations patronales afin d'aider les TPE à accéder à ses marchés, Théophile Narayanan estime que « le résultat, dans la réalité, c'est zéro ». Il en profite pour stigmatiser Didier Robert : « il était mécanicien chez TAK. Il est aujourd'hui président de Région ».

Dans un communiqué diffusé hier soir, la collectivité régionale a annoncé le dépôt d'une plainte en diffamation contre la Capeb. Selon elle, « la démonstration de rigueur de l'institution pour porter un des plus grands chantiers européens, pour sécuriser un axe stratégique, dynamiser l'activité économique, la formation et l'emploi a bien été faite et est aujourd'hui incontestable ».

Au delà des invectives, Théophile Narayanan voit quelques moyens de permettre aux entreprises réunionnaises de tirer leur épingle du jeu. A commencer par le fait de leur faciliter l'accès au crédit (jusqu'à 30 ans) ou la création de groupements d'intérêt économique (GIE) avec le soutien des banques et des élus.

« Le problème, c'est que les politiques ne donnent pas les moyens aux petits de grossir », conclut-il avant de brandir une menace : « nous sommes déterminés. Si nous ne sommes pas entendus, d'autres moyens de communication sont à prévoir ».

C.B.



Ce coffrage de tétrapode a été réalisé à La Réunion.

En bref

Etat

Un délégué à la vie des entreprises

Le préfet l'a annoncé hier lors de l'assemblée générale de la FRBTP. Six mois après la fin du contrat de Bertrand Coûteaux, commissaire au développement productif, l'Etat vient de recruter un délégué à la vie des entreprises réunionnaises qui prendra ses fonctions fin avril. Son nom n'a pas été dévoilé mais il s'agit d'une personnalité locale. Rattaché au secrétariat général pour les affaires régionales de la préfecture, ce délégué sera « un interlocuteur quotidien des entreprises », notamment pour tout ce qui concerne les dettes sociales et fiscales.